Rédaction : commission information/communication

Trait d'Union

N°26

Octobre 2026

Bimestriel

Le mot du Maire

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a donné son accord pour l'engagement des travaux d'enfouissement des réseaux rue du Pâquis et place Louis Dorion.
Plusieurs mois d'échanges ont été nécessaires pour dénouer une situation complexe, ce service envisageant de nous imposer la réalisation de fouilles archéologiques préalables au cœur du village. La fonction de maire exige aussi de la patience et le respect de contraintes administratives dont la justification nous échappe parfois.
Dans l'intervalle, l'entreprise SOBECA, titulaire du marché, a naturellement mobilisé ses équipes sur d'autres chantiers. Un nouveau calendrier d'intervention nous sera communiqué dans les quinze jours, pour un démarrage des travaux prévu au tout début du printemps.

Par ailleurs, je vous informe que le couple qui s'était engagé à nos côtés pour ouvrir une boulangerie dans le bâtiment communal de la rue de Longwy a décidé de renoncer à son projet, alors même que les travaux d'aménagement étaient sur le point de commencer. La municipalité étudie actuellement d'autres pistes afin de redonner vie à ce bâtiment.

Enfin, Fabrice BOUDART m'a fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal pour des raisons professionnelles. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement à mes côtés durant dix-huit années, ainsi que pour l'ensemble du travail accompli au service de notre commune. Je lui adresse mes meilleurs vœux de réussite pour l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un automne serein.

Jean HUARD

Nos habitants embellissent Cutry !

Notre commune s'épanouit grâce à l'engagement de ses habitants et au soutien de la municipalité. Aujourd'hui, mettons en lumière deux belles initiatives fleurissantes :

Rue de la Chapelle, **Mme Theret** est en train de créer et aménager un superbe parterre floral financé par la commune, offrant de nouvelles couleurs à notre paysage quotidien.



Le projet est en cours d'élaboration.

Au gué du village, près de la salle du Mix'Ages, **M. Branchesi** a apporté une touche de poésie en y installant de magnifiques nénuphars qu'il entretient avec attention pour le plaisir des promeneurs.



Un grand merci à tous les deux pour leur passion et leur contribution au cadre de vie de notre village !



C'est officiel, notre village crée son **Conseil Municipal des Enfants** ! Grâce à nos enseignantes, des élections auront lieu à l'école La Marelle pour les élèves du CE1 au CM2.

Notre équipe — un maire et cinq conseillers (autant de filles que de garçons) — se réunira une à deux fois par trimestre. Avec l'aide des élus adultes, nous allons transformer nos idées en vrais projets pour Cutry !

Rires et complicité au Mix'Âges avec Julien Strelzyk !

L'humoriste Julien Strelzyk, Messin d'origine désormais installé à Longwy, est venu roder à l'Espace Mix'Âges son nouveau spectacle, *France vs Luxembourg – Round 2*. Devant une salle conquise, il a croqué avec finesse et bienveillance le quotidien des transfrontaliers et les petites différences de part et d'autre de la frontière. Entre improvisation et autodérision, il a offert aux Custériens une soirée mémorable.



Un grand merci à lui pour ce beau moment de convivialité !

Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts.

Dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM), le CCAS de Cutry a accueilli la troupe de théâtre **La Cie Tout Va Bien** pour leur pièce « Nous, Quartier Libre ».

Un grand merci à l'ensemble de la troupe pour ce moment de partage, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour faire vivre ce temps fort de sensibilisation et d'écoute au sein de notre village !





Prévention des cancers masculins : une conférence organisée à l'IUT de Longwy par un Custérien engagé.

À l'occasion du mois de la prévention des cancers masculins, l'association Moustachus Pays-Haut a organisé une conférence le 21 octobre 2026 à l'IUT de Longwy.

Stan Pierrat a ouvert la soirée avec une intervention intitulée « Cancer du testicule à 30 ans : de patient malade à patient expert ».

Le docteur Christelle Hersant, biologiste au CHRU de Metz, a ensuite présenté le thème « Préservation de la fertilité : congeler aujourd'hui pour penser demain ».

Retrouvez les informations de l'association sur leur site internet www.moustachus-pays-haut.fr

Cutry Tennis de Table : une nouvelle saison sous le signe de la croissance



L'équipe 1 en GE3 à Thionville

Lancement de la saison

La saison 2026-2027 est officiellement lancée pour le Cutry Tennis de Table. Porté par un intérêt croissant pour le club, celui-ci a pu constituer une cinquième équipe pour cette nouvelle phase de championnat.

L'équipe 1 et la GE3

De son côté, l'équipe 1 fait ses débuts en championnat GE3, à la suite de sa belle montée obtenue en juin dernier.

Allez les supporter !

Les supporters sont invités à venir encourager les joueurs lors des rencontres à domicile, qui se déroulent à l'espace Mix'Âge les dimanches de journée de championnat, de 9 h 30 à 14 h.

Les deux prochaines rencontres auront lieu les dimanches **8 et 22 novembre** 2026.

LE CIMETIERE : un nouvel espace de recueillement et un règlement actualisé

Lieu de mémoire et de sérénité, le cimetière communal continue d'évoluer pour mieux accueillir les familles.

Le deuxième columbarium de 20 cases vient d'être installé, accompagné d'un espace de recueillement. Pensé comme un lieu calme, il permet à chacun de se poser et de se souvenir dans un cadre paisible.

Le règlement du cimetière a par ailleurs été mis à jour et approuvé par le conseil municipal. Il précise notamment les tarifs des concessions et peut être consulté sur le site internet de Cutry.

Bon à savoir : L'entretien des sépultures

Afin de préserver la propreté et la tenue générale du site, la municipalité tient à rappeler une disposition essentielle fixée par l'article 10 de ce règlement :

- **À la charge de la commune :** L'entretien des parties communes et des allées.
- **À la charge des concessionnaires (ou ayants droit) :** L'entretien de la **bande de terrain de 0,40 mètre** située autour de chaque concession.



La municipalité remercie par avance l'ensemble des usagers pour le respect de ces quelques règles, garanties du soin et de la beauté de notre cimetière.

Trottoirs encombrés : protégeons nos piétons !

À l'approche de l'hiver, pensez à tailler vos arbres, haies et végétations rampantes. Lorsqu'ils débordent sur les trottoirs, ils obligent les piétons — enfants, parents avec poussettes, personnes âgées ou à mobilité réduite — à s'avancer sur la chaussée, les exposant directement au danger de la circulation.

L'article D. 161-11 du Code rural rappelle que chaque propriétaire doit couper tout ce qui dépasse sur la voie publique.

Garder nos trottoirs dégagés et sûrs est l'affaire de tous. Merci pour votre vigilance et votre civisme !



Prochain Don du Sang jeudi 10 décembre 2026, de 15h à 19h à la salle polyvalente. Prise de rendez-vous conseillée sur le site de l'EFS.

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

Sécheresse : comment déclarer vos dégâts ?

Si votre maison présente des fissures ou des dommages liés à la sécheresse, signalez-le rapidement en mairie.

La municipalité se chargera d'engager une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture, un dossier qui sera ensuite soumis au Ministère de l'Intérieur.

En cas de publication de l'arrêté interministériel reconnaissant l'état de catastrophe naturelle, vous pourrez entamer les démarches auprès de votre compagnie d'assurance pour obtenir une prise en charge des réparations.

Information concernant les bacs à ordure



Toutes les personnes qui n'ont pas la possibilité de rentrer leur bac d'ordures ménagères (bac noir) à l'intérieur de leur maison, doivent se faire connaître en mairie.

Les usagers concernés pourront obtenir une serrure qui sera prise en charge par la Collectivité.

Un conflit ? Pensez à la conciliation

Un différend avec un voisin, un particulier ou dans votre vie quotidienne ? Avant toute procédure judiciaire, Mme Angélique Gotti, conciliatrice de justice auprès du Tribunal de Val-de-Briey, vous aide à trouver une solution amiable. Elle intervient en toute neutralité, et la démarche est gratuite et confidentielle.



06 17 50 47 55
Angelique.gotti@conciliateurdejustice.fr

Privilégions le dialogue avant le conflit.

ARMISTICE  11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre débutera par un rassemblement devant la mairie à 10h45.
Une gerbe de fleurs y sera déposée pour commémorer l'armistice et rendre un hommage solennel à tous les soldats tombés pour la France.
Puis la municipalité réunira les participants autour d'un vin d'honneur servi en mairie.

Décès

La municipalité partage la douleur des familles et leur adresse ses plus sincères condoléances.

Madame ANTON Monique
Madame CLEMENT Nelly
Madame RICHY Marie-Claude
Monsieur ALESSI Jacques
Monsieur SOSSONG Pascal

À venir !

18 Novembre — Atelier Bricolage Intergénérationnel du CCAS
Envie d'échanger et de partager un bon moment ? Rejoignez-nous lors du prochain atelier du CCAS !

5 Décembre — Téléthon
Mobilisons-nous pour la bonne cause : venez partager un moment convivial et solidaire au profit du Téléthon !

6 Décembre — Saint Nicolas
Féerie et gourmandises au rendez-vous : petits et grands, venez célébrer la magie de la Saint-Nicolas au village !

13 Décembre — Repas du Club Sénior de Cutry
Joignez-vous aux séniors de Cutry pour leur repas de fin d'année (30€, gratuit pour les adhérents).

Bloquez la Date !

9 Janvier – Les vœux du maire / 31 Janvier – Repas des Anciens

Mairie de Cutry
2 place Louis Dorion
Mairie-de-cutry@wanadoo.fr
www.cutry.fr

SECRÉTARIAT

Ouverture au public

Lun – Mer – Ven	9h – 12h
Jeudi	14h – 18h30

CONTACTS

Mairie	**03 82 24 30 36**
École La Marelle	**03 82 25 11 30**
Accueil périscolaire	**06 72 04 32 46**
Assistance Social (sur rendez-vous)	**03 82 26 51 21**

SERVICES

Inscription/réservation accueil périscolaire :
https://parents.logiciel-enfance.fr/cutry

CCAS sur rendez-vous :
Contacter le secrétariat de la Mairie